Compte de résultat

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 744 252	1 154 137
Production vendue (biens)	14 301	12 371
Production vendue (services)	1 214 570	1 060 204
Chiffre d'affaires net	**2 973 123**	**2 226 712**
Dont à l'exportation		***1 804***
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 667	4 417
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	160 172	139 862
Autres produits	319	453
Total I	**3 146 281**	**2 371 444**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 122 443	591 865
Variations de stock	-26 905	-23 115
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	567 929	482 688
Impôts, taxes et versements assimilés	31 713	27 317
Salaires et traitements	685 888	607 746
Charges sociales	269 679	239 996
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	120 830	121 197
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 451	964
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	827	777
Total II	**2 775 856**	**2 049 435**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	**370 425**	**322 009**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	9 012	2 095
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	**9 012**	**2 095**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 103	3 278
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**3 103**	**3 278**
RESULTAT FINANCIER (V–VI)	**5 909**	**-1 183**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	**376 333**	**320 826**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		16 072
Sur opérations en capital	5 258	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	**5 258**	**16 072**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	560	
Sur opérations en capital	5 258	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII	**5 818**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-560**	**16 072**
Participation des salariés aux résultats (IX)	15 081	12 833
Impôts sur les bénéfices (X)	90 023	79 932
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 160 551**	**2 389 611**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 889 881**	**2 145 478**
BENEFICE OU PERTE	**270 669**	**244 133**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		16 072
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		2 095
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABM CARROSSERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 423 488 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 270 669 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014–03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Convention de trésorerie :

Une convention de trésorerie de type cash pooling "zero balance account" a été mise en place entre la SARL ABM CARROSSERIE et la société mère, la SAS GCA INVESTISSEMENTS.
Ceci conduit à une gestion centralisée de la trésorerie par GCA INVESTISSEMENTS.

Dans ce cadre, les mouvements de trésorerie sont comptabilisés dans des comptes 455 "CASH POOLING" qui figurent dans la rubrique "autres créances" et non dans la rubrique "disponibilités".

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 165			3 165
Immobilisations incorporelles	**3 165**			**3 165**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	219 843			219 843
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	186 423			186 423
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	476 693	84 635		561 329
– Installations générales, agencements aménagements divers	192 064			192 064
– Matériel de transport	15 258		5 258	10 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 267			25 267
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 115 549**	**84 635**	**5 258**	**1 194 926**
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	22 500			22 500
Immobilisations financières	**22 500**			**22 500**
ACTIF IMMOBILISE	**1 141 214**	**84 635**	**5 258**	**1 220 591**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		84 635		84 635
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**84 635**		**84 635**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 258		5 258
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**5 258**		**5 258**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 763	210		2 973
Immobilisations incorporelles	**2 763**	**210**		**2 973**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	88 279	21 984		110 263
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	87 793	18 642		106 435
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	353 576	56 928		410 504
– Installations générales, agencements aménagements divers	127 046	19 324		146 370
– Matériel de transport	242	2 351	353	2 239
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 493	1 391		23 884
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**679 430**	**120 620**	**353**	**799 696**
ACTIF IMMOBILISE	**682 193**	**120 830**	**353**	**802 669**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 957 590 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	22 500		22 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	409 995	409 995	
Autres	499 453	499 453	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 642	25 642	
Total	**957 590**	**935 090**	**22 500**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – rrr à obtenir	143 483
Total	**143 483**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 120 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 628 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	17 667	17 667		
– à plus de 1 an à l'origine	128 873	59 258	69 615	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	320 653	320 653		
Dettes fiscales et sociales	161 416	161 416		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	316	316		
Produits constatés d'avance				
Total	**628 925**	**559 309**	**69 615**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	74 295			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	45 484
Dettes provis. pr congés à payer	42 494
Personnel – autres charges à payer	15 081
Charges sociales s/congés à payer	17 832
Etat – autres charges a payer	679
Fca a payer	910
Taxe apprentissage a payer	604
Total	**123 084**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

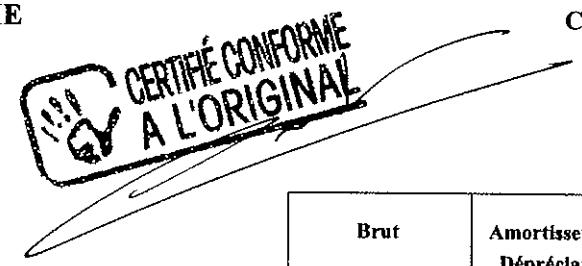
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	25 642		
Total	**25 642**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	14 301		14 301
Travaux	16 860		16 860
Etudes			
Prestations de services	1 192 769		1 192 769
Ventes de marchandises	1 744 252		1 744 252
Produits des activités annexes	4 941		4 941
TOTAL	**2 973 123**		**2 973 123**

Bilan Actif



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 165	2 973	192	402
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	3 165	**2 973**	**192**	**402**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	406 267	216 698	189 568	230 195
Installations techniques, matériel et outillage industriels	561 329	410 504	150 824	123 117
Autres immobilisations corporelles	227 331	172 493	54 838	82 808
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	1 194 926	**799 696**	**395 230**	**436 120**
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 500		22 500	22 500
	22 500		**22 500**	**22 500**
	1 220 591	**802 669**	**417 922**	**459 022**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	73 926		73 926	47 021
	73 926		**73 926**	**47 021**
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	409 995	3 451	406 544	321 791
Autres créances	499 453		499 453	396 397
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1		1	1
Charges constatées d'avance (3)	25 642		25 642	24 368
	1 009 017	**3 451**	**1 005 566**	**789 578**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 229 609**	**806 121**	**1 423 488**	**1 248 600**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	391 894	297 761
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**270 669**	**244 133**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	794 563	**673 894**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	146 539	242 401
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	320 653	147 126
Dettes fiscales et sociales	161 416	185 179
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	316	
Produits constatés d'avance (1)		
	628 925	**574 706**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 423 488**	**1 248 600**
(1) Dont à plus d'un an (a)	69 615	128 873
(1) Dont à moins d'un an (a)	559 309	445 833
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	17 667	39 233
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ABM CARROSSERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 9 RUE DE PARIS
35510 CESSON-SEVIGNE
811 464 940 RCS RENNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 06 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 06 juin,

A 9 heures,

Les associés de la société ABM CARROSSERIE, société à responsabilité limitée au capital de 120 000 euros, divisé en 120 000 parts de 1 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 5 rue de la Baie d'Hudson 49300 CHOLET, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

Monsieur David GAIST, titulaire de 12000 parts sociales en pleine propriété,

Société GCA INVESTISSEMENTS, représentée par son Président, Monsieur David GAIST, titulaire de 108000 parts sociales en pleine propriété,

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 120000 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur David GAIST, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 270 669,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	270 669,49 euros
Solde	270 669,49 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 1,50 euros par part	180 000,00 euros
Le solde	90 669,49 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 482 563,48 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 18 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 162 000,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 15 juin 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
75 000,00 euros, soit 0,63 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 500,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 67 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
150 000,00 euros, soit 1,25 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 135 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

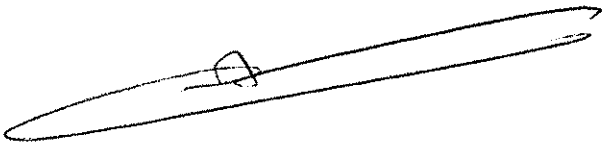
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

David GAIST
Gérant



David GAIST
Société GCA INVESTISSEMENTS

